

Bouquets de mariées revisités et boutonnieres

Public visé

Chefs d'entreprises
et salariés

Durée, dates et lieu

1 jour : 7 heures

Mulhouse
31 janvier 2016

Horaires :
13h00 - 20h30

Formateur

Régis BLANRUE

Coût

210 € HT/stagiaire

Renseignements :
Mireille SENGELE
03 89 41 92 92

Objectifs

Etre capable de confectionner des bouquets tendances avec les nouvelles matières sur le marché. De véritables solutions commerciales pour répondre aux attentes des clients, renforcer votre savoir-faire et augmenter vos ventes. Donner un élan de fraîcheur et actualiser votre offre de bouquets et de compositions.

Programme

Réalisations :

Matin :

- Bouquet de mariée glamour revu et corrigé tendance (conforme aux demandes actuelles de la clientèle)
- Bouquet de mariée en chute (travail de structure sobre et raffiné permettant un fleurissement rapide)

Après-midi :

- Bouquet de mariée rond sobre et commercial (pertinence des végétaux et finitions)
- Confection de six boutonnieres (travaux permettant une meilleure gestion du temps par les techniques et les végétaux utilisés)

Méthode pédagogique :

Explication, rappel des règles de façonnage. Explication des différentes techniques, démonstration et appuis par croquis explicatifs. Présentation des éléments de travail, quantités, prix. Assistance pédagogique auprès des stagiaires pendant la réalisation. Conseils, évaluation et autoévaluation des produits commentés Assurance de la compréhension et de la maîtrise des techniques de réalisation.

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION à renvoyer

par courrier : Maison de l'Artisanat - 12 rue des Métiers 68000 COLMAR - par fax : 03 89 24 04 26

par mail : contact@ctai-formation.fr - sur Internet : www.ctai-formation.fr

Entreprise
(cachet)

Adresse

Tél

Fax

SIRET

Mail

souhaite inscrire au stage

Code NAF (APE)

Nbre salariés

Bouquets de mariées revisités et boutonnieres

- 31 janvier 2016

NOM
Prénom

Date de naissance :

statut du stagiaire dans l'entreprise :

- ☐ Chef d'entreprise NON SALARIE
- ☐ Auto-entrepreneur
- ☐ Chef d'entreprise SALARIE
- ☐ Conjoint collaborateur ou associé inscrit au répertoire des métiers
- ☐ Salarié